



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réductions d'impôt

Question écrite n° 46415

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui indiquer quelle a été l'évolution du montant des sommes versées à des organismes d'intérêt général par des particuliers suite à l'entrée en vigueur de la loi du 1er août 2003, qui a augmenté les réductions d'impôts en la matière.

Texte de la réponse

Le montant des sommes versées à des organismes d'intérêt général par des particuliers au titre de l'année 2003 n'est pas encore connu. Il ne pourra être communiqué qu'en janvier 2005, à l'issue du traitement informatique de l'ensemble des déclarations de revenus.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46415

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2004, page 7079

Réponse publiée le : 2 novembre 2004, page 8644